

Le 23 mars, tous en grève dans la Fonction publique !

Pour l'Éducation

De plus en plus d'établissements de l'académie organisent des actions locales contre les conditions de préparation de la rentrée 2010. Le SNES participe, organise et apporte son total soutien aux mobilisations et mouvements en cours qu'il appelle à poursuivre et amplifier.

Des situations inacceptables se multiplient :

- suppression de **16 000 emplois cette année** (45 000 suppressions en France depuis l'an 2000)
- des personnels de plus en plus nombreux envoyés en complément de service
- augmentation considérable des heures supplémentaires
- des postes gelés pour accueillir un stagiaire temps plein à la rentrée dans des conditions désastreuses
- une mise en concurrence des disciplines en lycée au nom de l'autonomie !

La grève du vendredi 12 mars a été suivie à 60% dans notre académie.

Le SNES appelle à un

rassemblement devant l'Inspection académique mercredi 17 mars à 14 h.

(1 rue Claude Bernard à Lille)

**La grève nationale intersyndicale du mardi 23 mars
doit être un moment fort de l'amplification de notre mobilisation.**

Dans l'immédiat, le SNES appelle aussi :

- à poursuivre la campagne de refus des heures supplémentaires
- à mettre en échec les conseils pédagogiques
- à développer des modalités d'action fortes (refus collectif des tâches non statutaires, boycott d'examens blancs, rétention de notes, actions en concertation avec les parents, du type « établissement mort »).
- à refuser collectivement les stages en responsabilité pour les PLC1 et refuser d'être tuteur d'un lauréat de concours affecté à temps plein.

Pour les Salaires et les retraites

Le gouvernement prépare une nouvelle réforme des retraites et annonce déjà le report de l'âge légal de départ au-delà de 60 ans. Pour les fonctionnaires, il ajoute l'éventualité de supprimer le calcul des pensions sur les 6 derniers mois, ce qui équivaut à une baisse de 30% des retraites! L'objectif est de casser les systèmes solidaires issus des luttes des travailleurs et de dégrader une nouvelle fois le montant des retraites et des pensions.

Nous exigeons

- Le **maintien de la retraite à 60 ans** avec 75% de taux de remplacement, 37,5 années de cotisation calculées sur les 6 derniers mois pour le secteur public.
- Le respect du code des pensions.
- **Le rattrapage du pouvoir d'achat** par la revalorisation du montant des pensions et le maintien du niveau de vie des salariés au moment de l'arrêt de l'activité.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice.
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat conséquences des politiques de restriction intervenues depuis plusieurs années



**Manifestation régionale intersyndicale
Lille, 14h30, Porte de Paris**